

L'URGENCE SALARIALE À L'ORDRE DU JOUR DANS TOUS LES SECTEURS !

À l'issue de deux années marquées par l'inflation, la question salariale est plus que jamais à l'ordre du jour, et devient cruciale pour boucler les fins de mois ou parfois même vivre.

Ainsi au Crédit Agricole, dans la branche des prestataires de services, à La Poste, dans l'animation, dans l'industrie, dans le ferroviaire, dans les transports urbains et interurbains, dans la Fonction publique et dans bien d'autres secteurs encore nos organisations réclament, souvent dans l'unité, des augmentations de salaires urgentes, tandis qu'en face les employeurs disent qu'il n'y a pas de marge de négociation possible. !

Dans le même temps, les bénéfices explosent avec sur l'année 2022 :

- 28 milliards pour les banques françaises
- 23 milliards pour CMA CGM
- 19,5 milliards pour Total
- 16,8 milliards pour Stellantis.

L'argent pour les salaires, pas pour les actionnaires !

De l'argent il y'en a ! L'urgence est au partage des richesses. L'Union syndicale Solidaires appelle les salarié·es à rejoindre les luttes existantes, à se réunir dans les entreprises, les administrations pour établir collectivement leurs revendications et construire la mobilisation pour des hausses de salaire immédiates !

Solidaires revendique :

- un SMIC à 1 700 euros net
- des augmentations de salaires, pensions, minima sociaux de 400 euros
- un écart de salaires de 1 à 5 (entre les plus bas et plus hauts salaires dans les entreprises, administrations)
- l'indexation des salaires sur l'inflation

